



## Éditorial

### Val-de-Ruz par l'intelligence artificielle



Tendance d'avenir, qui fascine ou effraie, l'intelligence artificielle questionne notre nature humaine dans ce qu'elle a de plus abouti: ses performances mentales. Et pour en parler, il faut y goûter, comme beaucoup l'ont déjà fait, à cette intelligence artificielle. C'est ainsi que «Chat GPT» a été sollicitée pour livrer une description de notre Commune si unique. Et voici le résultat:

«Val-de-Ruz est une charmante commune suisse située dans le canton de Neuchâtel, nichée au cœur du Jura. Elle s'étend sur un territoire de 103 km<sup>2</sup>, offrant un paysage montagneux pittoresque et des vues spectaculaires. La commune est composée de plusieurs villages, dont Les Hauts-Genèveys, Fontainemelon et Les Genèveys-sur-Coffrane, qui regroupent une population d'environ 8'000 habitants.

Val-de-Ruz est réputée pour sa beauté naturelle, avec ses forêts luxuriantes, ses rivières cristallines et ses sentiers de randonnée magnifiques, offrant d'innombrables opportunités de loisirs en plein air. La région est également un havre pour les amateurs de sports d'hiver, avec des stations de ski proches.

La commune bénéficie d'une économie diversifiée, allant de l'agriculture à l'industrie. Elle abrite également plusieurs entreprises technologiques de renom. Val-de-Ruz est fière de préserver son riche patrimoine culturel et organise régulièrement des événements culturels et artistiques pour la communauté.

En somme, Val-de-Ruz est une destination idéale pour les amoureux de la nature, offrant un équilibre entre la vie rurale et les commodités modernes, le tout dans un cadre pittoresque au cœur de la Suisse.»

Ces quelques lignes sont plaisantes, voire un peu flatteuses et pas fausses. Quoique... Les «rivières cristallines» et les «entreprises technologiques de renom» sont-elles un vœu ou une réalité? Un peu des deux, dira l'humain.

Quant aux chiffres, autant ne pas s'y fier. Notre Commune s'étend sur 124 km<sup>2</sup> (et non pas 103) et la population cumulée des trois villages cités n'a jamais atteint 5'000 personnes. Erreurs décevantes.

Pour le reste, la description ressemble aux horoscopes: assez vague pour être acceptable et assez floue pour que le même texte convienne à de nombreuses communes rurales.

À ce stade, l'être humain ne se sent pas encore dépassé. Mais les logiciels apprennent vite et les machines se perfectionnent: affaire à suivre...

Roby Tschopp, conseiller communal

## Conseil général

Lors de sa séance du 30 octobre 2023, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Adaptation de la réglementation communale concernant le coefficient fiscal des personnes physiques: acceptée	À l'unanimité		
Création d'un nouvel emploi de délégué à l'énergie: acceptée	36	0	2
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 310'000 concernant une enveloppe budgétaire pour la participation au plan quinquennal (2024-2028) de l'association Parc régional Chasseral: acceptée	33	0	5
Réponse à la motion M22.003 «Développement de classes PRIMA - apprentissage précoce de l'allemand par immersion»: classement de la motion accepté	À l'unanimité		

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à une interpellation.

## Pavoiement

Le 27 novembre 2011, la population vaudruzienne adoptait la convention de fusion concrétisant la réunion de 15 communes et 10 syndicats intercommunaux.

Afin de marquer cette date symbolique, des drapeaux flotteront sur la maison de Commune à Cernier à la fin du mois.

Le Conseil communal invite la population à faire de même en affichant les armoiries de Val-de-Ruz.

## Vente de livres d'occasion

À la bibliothèque publique communale se tient le **samedi 25 novembre 2023**, de 09h30 à 11h30, une grande vente de livres d'occasion.

Les ouvrages proposés sont, tant pour les adultes que pour la jeunesse, des romans et des documentaires. Des albums complètent l'offre pour la jeunesse.

En soutien aux bibliothèques scolaires de Val-de-Ruz et à leurs bénévoles, l'intégralité des bénéfices leurs sera versée.

Possibilités de paiement: au comptant et Twint.



## Extinction nocturne

La Commune pratique l'extinction de son éclairage public depuis 2020, de 23h00 à 06h00. Une étude de l'effet de l'extinction sur la faune va être réalisée prochainement à Engollon. À cette fin, l'ensemble des lampadaires du village seront entièrement éteints du **24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023** y compris. L'activité de la faune, avec ou sans éclairage artificiel, sera étudiée à l'aide d'une caméra thermique.

Les travaux sont réalisés par le bureau L'Azuré, études en écologie appliquée, à Cernier et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève, en étroite partenariat avec la Commune et Groupe E SA.

En cas de question, vous pouvez vous adresser à Antonin Lalive au 075 426 84 66 ou au 032 852 09 66.



## Offres d'emploi

La Commune cherche:  
- 3 conseillers socio-éducatifs (F/H), de 80 à 100%, de suite ou à convenir.

Des apprentis (F/H) de 1<sup>ère</sup> année pour la rentrée d'août 2024:  
- 3 employés de commerce;  
- 1 assistant socio-éducatif.

Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31. Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

## Jubilé

Fêtent en ce mois de novembre 2023:

### Noces d'or (50 ans)

- Henry Bernard et Suzanne, à Fontaines.

## Trier, c'est valorisant

Dans chaque appareil électrique ou électronique se cachent des métaux rares. Seul un processus de recyclage élaboré permet de les récupérer. Ces métaux sont ensuite réutilisés dans la production de composants électroniques.

Hier comme aujourd'hui, le fait de jeter ces déchets électriques hors filière officielle est hautement problématique. Les photocopies contiennent par exemple du sélénium, substance cancérigène. Quant aux boîtiers synthétiques des appareils, des agents ignifuges dégagent de la dioxine lors de leur incinération.

La loi oblige les commerçants à reprendre ces articles et les consommateurs à les leur rapporter. Il en va de même pour tous les centres de récupération régionaux agréés SENS eRecycling (www.erecycling.ch).

Le financement du traitement de ces déchets est assuré par la TAR (taxe anticipée de recyclage) comprise dans le prix de vente des smartphones, ordinateurs, télévisions ou autres appareils électroménagers. Les déchèteries communales accueillent également ces appareils.

## Loisirs et détente en forêt

La forêt est un espace de détente et de loisirs pour tous, mais aussi un habitat pour une multitude de plantes et d'animaux. Chaque forêt est propriété d'une entité publique ou d'une personne privée. La Commune en détient plus de 3'200 ha. Quelques règles sont à respecter, notamment autour des places de pique-nique:

- il est interdit de couper des arbres ou des branches pour faire du feu;
- seul le bois mort récolté au sol en forêt peut servir;
- le feu et les braises doivent être éteints avant de quitter les lieux;
- les déchets sont repris par les utilisateurs;
- les déjections canines sont ramassées;
- les chiens restent toujours sous surveillance (promeneurs, faune).

Enfin, les interdictions de circuler en forêt sont à respecter et les voitures laissées aux endroits autorisés. La forêt vous remercie!



## Val-de-Ruz Expo

**Du 16 au 19 novembre 2023**, la Commune tient un stand au sein de Val-de-Ruz Expo à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. Elle y présente le projet de rénovation de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes.

Les visiteurs peuvent y prendre connaissance des plans de la rénovation en préparation ainsi que des vues 3D du bâtiment. Le public a également l'occasion de s'informer sur la façon dont l'exploitation de l'établissement hôtelier est envisagée ainsi que sur les grandes lignes de la stratégie du tourisme doux qui se mettra en place progressivement durant ces prochaines années.

En bonus, il est possible de visionner le petit film réalisé dans le cadre de la célébration des 10 ans de la Commune. Les membres de l'Exécutif vaudruzien accueillent et accompagnent les visiteurs.

## Nocturnes

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerces qui le souhaitent ont la possibilité d'étendre leurs heures d'ouverture les **mercredi 20 décembre** et **vendredi 22 décembre 2023** jusqu'à 21h00.

Ils sont également autorisés à ouvrir le **dimanche 17 décembre 2023**, durant un maximum de sept heures, entre 09h00 et 18h00.

## PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022 PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Dombresson fait partie des sites ISOS, c'est-à-dire inscrits à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse. Avec son alignement d'anciennes fermes à pignon frontal bordées de jardins longeant l'axe routier principal, Dombresson est un village-rue caractéristique de la région. Cette organisation urbanistique a une double fonction: l'ouverture sur la route principale et un accès direct aux bâtiments dédiés aux activités agricoles.

Depuis la photographie prise en 2008, le site a fortement évolué, avec la restauration des anciennes fermes. On peut notamment observer au premier plan la transformation des combles. Le maintien du bardage en bois permet de préserver l'harmonie générale du bâtiment.



07.05.2008



22.07.2020

Dombresson - Grand-Rue (photos: Parc Chasseral)